



Durée

2 jours

Publics

- Directeurs d'ESSMS
- Responsables comptables et financiers
- Comptables

Prérequis

- Savoir lire les états comptables : bilan et comptes de résultat
- Connaître le PPIF
- Se munir d'un ordinateur portable

Moyens mobilisés

Matériel : salle de cours, vidéoprojecteur

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- QCM en fin de formation

Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.
Devis sur demande



Centre de formation



Objectifs et compétences visées

- Comprendre les enjeux de l'outil EPRD
- Comprendre l'articulation entre l'EPRD et le CPOM, dans le cadre de la réforme de la tarification
- Établir l'EPRD, analyser les résultats et faire les ajustements.



Contenu de la formation

1. Présentation de l'EPRD

- Lien entre la réforme de la tarification, la contractualisation (CPOM) et l'EPRD
- Définition de l'EPRD
- Textes applicables

2. Passer de la logique budgétaire à l'analyse financière

- Le bilan financier et son analyse (ratios)
- La capacité d'auto-financement
- L'analyse du PPIF

3. Obligations liées à l'EPRD

- Le calendrier
- La fixation du tarif
- Le processus d'approbation

4. Construction de l'EPRD

- Architecture de l'EPRD
- Les prévisions de l'année N
- La projection pluriannuelle
- L'analyse des résultats

5. Exécution de l'EPRD

- Virement de crédit
- Décisions modificatives
- L'EPRD, état réalisé des recettes et des dépenses

6. Conclusion

- Planification
- Impact sur l'organisation
- Relations avec les ATC